

L'EAU, LA VIE, LE LIEN,  
LE PARTAGE ENTRE TOUS.



**forum**  
de l'**eau**nc

≡ Dossier de presse



**PEPnc**  
Politique de  
l'eau partagée  
de la Nouvelle-Calédonie



# L'EAU : UNE PRIORITÉ DE SURVIE PLANÉTAIRE

Vue de l'espace, la terre est une planète bleue. En effet 70 % de sa surface sont recouverts d'eau. L'eau est essentielle à la vie, l'humanité, la faune et la flore. Et nous vivons aujourd'hui à un moment de l'histoire de la terre où la question de l'eau, de sa conservation, de son accès et de sa gestion, est devenue une priorité planétaire. Le 21<sup>e</sup> siècle, ses évolutions comme ses risques, ont fait de l'eau, un véritable « or bleu ».

## L'EAU COMME NÉCESSITÉ



L'agriculture représente à elle seule 70 % de la consommation mondiale d'eau. Il faut entre 1 900 et 5 000 litres d'eau pour produire un kilo de riz et 13 000 litres pour produire un kilo de bœuf.

L'eau est nécessaire également à l'industrie, il faut au minimum près de 1 000 litres d'eau, par exemple, pour produire un kilo d'acier.

Or, la ressource n'est pas inépuisable et présente une situation contrastée. Une infime partie des 1 300 millions de km<sup>3</sup> qu'abrite la terre est en effet utilisée par l'homme :

**97 %** de l'eau présente sur la planète est **salée et inutilisable** donc **L'eau douce ne représente que 3 %** de la totalité

## DES MENACES ET DES DANGERS

Un grand nombre de dangers, clairement identifiés, font peser une menace réelle sur la ressource en eau. Parmi ces dangers :

- ▶ **l'évolution démographique** (9,7 milliards d'habitants sur terre en 2050),
- ▶ **l'accroissement de l'urbanisation**,
- ▶ **le réchauffement climatique** dont l'économiste britannique Nicholas Stern, dans son rapport sur « l'économie du changement climatique », dit « *qu'il s'exprime en degré, mais qu'il se traduit en eau* ».

Les conséquences d'une mauvaise gestion de l'eau sont politiques, environnementales, sociales et économiques.

Ainsi, en 1995, 400 millions de personnes vivaient dans des pays dits en « stress hydrique », c'est-à-dire avec moins de 500 m<sup>3</sup> par habitant et par an pour tous les usages (agricoles, domestiques, alimentaires,...). Selon l'ONU, dans six ans en 2025, ces personnes seront 4 milliards !

De même, l'édition 2019 du rapport mondial de l'ONU sur la mise en valeur des ressources en eau souligne que « *si la dégradation de l'environnement naturel et les pressions insoutenables sur les ressources mondiales en eau se poursuivent, 45 % du PIB mondial et 40 % de la production céréalière mondiale seront en danger d'ici 2050.* »

# L'EAU EN NOUVELLE-CALÉDONIE : UNE RESSOURCE VULNÉRABLE

En Nouvelle-Calédonie, comme dans de nombreux autres endroits de la planète, des disparités existent en termes de ressources en eau : elles sont inégalement réparties dans le temps et dans l'espace. Pendant des décennies les Calédoniens ont appris à vivre avec les épisodes de sécheresse, des accès à l'eau parfois difficiles et des moyens primaires de conservation de la ressource. Mais, la ressource est devenue de plus en plus vulnérable au fil des ans et les menaces se sont multipliées : les épisodes de sécheresse sont plus fréquents et importants, les feux, les pollutions diverses, les espèces envahissantes et bien sûr le développement des prélèvements de plus en plus nombreux.

À l'occasion du Forum H2O organisé en avril 2018, un certain nombre de constats ont été dressés :

## DES RESSOURCES MENACÉES

Nos montagnes, nos bassins versants sont nos réservoirs naturels. Ils sont de faible superficie, de quelques centaines de km<sup>2</sup> tout au plus, ce qui entraîne une limitation des capacités de stockage, ce qui rend notre pays extrêmement sensible aux aléas climatiques. Alors que les effets des changements climatiques sont de plus en plus marqués, nos réservoirs naturels ne cessent de se détériorer, de s'éroder sous l'effet des feux, des cerfs ou des cochons sauvages, et autres défrichements et décapages liés aux activités

économiques. 90 % d'entre eux sont déjà considérés dégradés.

Bien qu'elles soient soumises aux pollutions, aux épisodes de sécheresse comme aux crues, **les eaux de surface constituent 90 % de la ressource en eau potable**. Dans le cas particulier des îles Loyauté (Lifou et Maré), la ressource est essentiellement souterraine, elle émane de la lentille d'eau qui est également très vulnérable et réclame une attention toute particulière.

## DES DISPARITÉS CRIANTES

Si le Grand Nouméa, qui concentre 70 % de la population de la Nouvelle-Calédonie, ne souffre pas de pénurie, sur le reste du pays :

- ▶ **7 ménages sur 100 n'ont pas accès à l'eau,**
- ▶ **des secteurs ruraux sont confrontés à des crises fréquentes** (eau de mauvaise qualité)
- ▶ **et un Calédonien sur dix boit de l'eau directement tirée des rivières** sans aucun traitement de potabilisation.



## UNE CONSOMMATION EXCESSIVE

En Nouvelle-Calédonie, les surconsommations peuvent atteindre des records avec des valeurs dépassant les 1 000 litres par jour et par habitant alors que les standards internationaux sont plus proches des 100 à 150 litres par jour. Près de la moitié de nos

captages sont vulnérables à la pénurie en période sèche. **Ces prélèvements excessifs menacent bien sûr les besoins sanitaires de certains Calédoniens, mais également les équilibres écologiques des cours d'eau.**

## UNE RÉGLEMENTATION OBSOLÈTE ET INEFFICACIE

Le droit de l'eau repose essentiellement sur un texte de 1968 inadapté aux enjeux actuels de l'eau en Nouvelle-Calédonie.

Les normes de potabilité sont inadaptées aux contextes géologiques particuliers. En dehors des installations classées ICPE, aucune norme de rejets n'est applicable et les pollutions ne peuvent être sanctionnées efficacement.



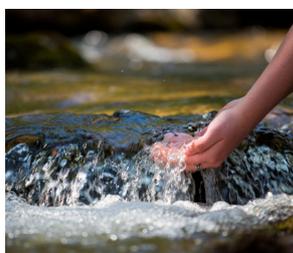
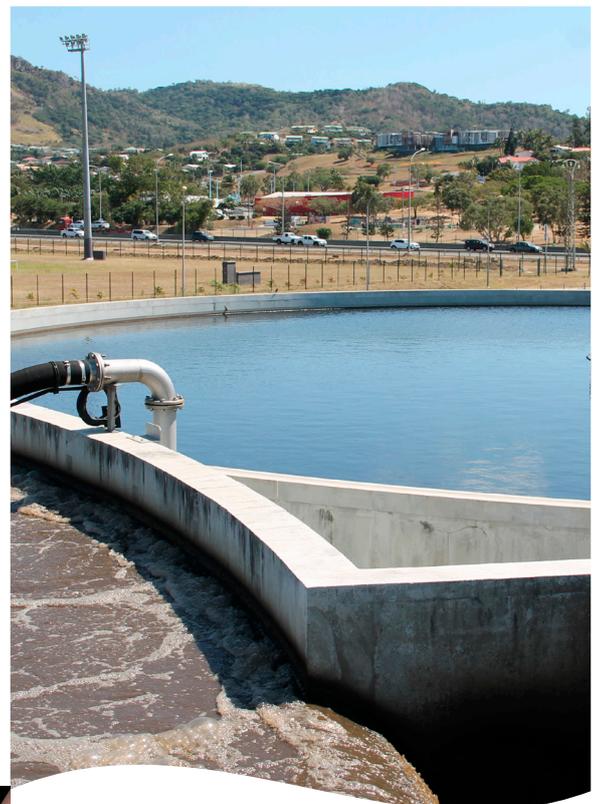
## UNE POLITIQUE D'ASSAINISSEMENT INSUFFISANTE

Seuls **40 %** des foyers nouméens sont raccordés au réseau d'assainissement collectif



Les autres sont en assainissement individuels, mais dans **2 provinces sur 3** il n'existe pas de norme sur l'assainissement individuel

En raison de l'absence de service de contrôles et d'entretien, ces systèmes autonomes sont souvent défectueux et **occasionnent fréquemment des pollutions bactériologiques** notamment après les pluies. Ces pollutions impactent régulièrement nos plages et nos sites de baignade.



# POLITIQUE DE L'EAU PARTAGÉE (PEP) : UNE AMBITION COLLECTIVE

À la fin des années 2000, la question de l'eau a fait l'objet d'attentions plus précises et particulières. À l'initiative du CESE (Conseil Économique, Social et Environnemental), une première approche a été lancée au travers des Assises de l'Eau. Les problématiques comme les solutions et les perspectives proposées à l'époque restent d'actualité.

## FORUM H2O : PREMIÈRE ÉTAPE

En réactualisant les constats et propositions des Assises de l'eau de 2008, les 300 professionnels et acteurs de l'eau rassemblés en ateliers sur trois jours en avril 2018 ont pu partager une vision commune sur quatre grandes thématiques :

- **protéger la ressource et garantir l'accès à l'eau potable ;**
- **lutter contre les causes de dégradation des eaux ;**
- **faire de l'eau un facteur de richesse** pour la Nouvelle-Calédonie ;
- **aménager les espaces de vie et d'activités** en prenant en compte les enjeux de l'eau.

Fortes des résultats attendus et des propositions exprimées par les acteurs, la mission interservices de l'eau (MISE) a élaboré une véritable Politique de l'Eau Partagée, déclinée en neuf orientations (6 objectifs stratégiques et 3 objectifs transversaux), formant un plan opérationnel en plus de 700 actions, restitué aux acteurs du forum en octobre 2018.

Globalement approuvé par l'ensemble des acteurs de l'eau, ce plan opérationnel a été mis en forme et voté par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, avant d'être examiné par les élus du Congrès, le 19 mars 2019 et adopté à l'unanimité.

## LA PEP : RÉPONDRE AUX URGENCES ET AUX ENJEUX À TRAVERS 6 OBJECTIFS STRATÉGIQUES

La Politique de l'Eau Partagée met en évidence l'urgence de la situation comme l'importance des enjeux et des défis à relever. Sa mise en œuvre a été clairement réaffirmée le 22 août dernier, par le président du gouvernement Thierry Santa lors de sa

déclaration de politique générale.

L'architecture générale de la PEP a défini six grandes priorités, issues de la phase de concertation avec les acteurs de l'eau. **Ce sont les six piliers sur lesquels repose le plan d'action de la PEP :**

- 1 > Sanctuariser les zones de captage et les ressources stratégiques, préserver les milieux**
- 2 > Fournir 150 litres d'eau potable par jour et par habitant**
- 3 > Sensibiliser, communiquer, informer, éduquer, former : faire de tous les Calédoniens des « hydro-éco citoyens »**
- 4 > S'orienter vers le « zéro-rejet d'eau non traitée »**
- 5 > Mettre l'eau au centre de tous les projets d'aménagement, d'habitation et de développement économique**
- 6 > Mieux maîtriser l'eau pour augmenter la production agricole locale et parvenir à un taux de couverture alimentaire de 50 %**

## OS 1



### SANCTUARISER LES ZONES DE CAPTAGE ET LES RESSOURCES STRATÉGIQUES, PRÉSERVER LES MILIEUX

#### Objectifs opérationnels

- 1.1. Connaître les besoins et les ressources, définir les ressources stratégiques
- 1.2. Préserver ou restaurer le bon état des eaux et des milieux naturels
- 1.3. Améliorer la transparence et le partage des données sur l'eau
- 1.4. Mettre en place les outils de pilotage de la ressource adaptés aux contextes et aux crises
- 1.5. Définir ou rénover le cadre juridique de la protection des ressources
- 1.6. Faire appliquer le cadre juridique de la protection des ressources stratégiques

## OS 2



© Jean-François Clair - La Korrigane.

### FOURNIR 150 LITRES PAR JOUR D'EAU POTABLE PAR CALÉDONIEN À ÉCHÉANCE 2025

#### Objectifs opérationnels

- 2.1. Disposer d'un schéma d'alimentation en eau potable complet à l'échelle du Pays, incluant les solutions pour les populations isolées
- 2.2. Améliorer les performances de la distribution d'eau potable pour réduire les pénuries et les risques sanitaires
- 2.3. Améliorer la qualité de l'eau distribuée
- 2.4. Modifier les comportements pour réduire les consommations
- 2.5. Renforcer et optimiser l'action des services communaux en charge de l'alimentation en eau potable
- 2.6. Définir, rénover et faire appliquer le cadre juridique relatif à l'eau potable

## OS 3



### SENSIBILISER, COMMUNIQUER, INFORMER, ÉDUIQUER, FORMER : FAIRE DE TOUS LES CALÉDONIENS DES HYDRO-ÉCO CITOYENS

#### Objectifs opérationnels

- 3.1. Sensibiliser le grand public à la situation de l'eau en Nouvelle-Calédonie
- 3.2. Déployer des plans de sensibilisation par public cible
- 3.3. Créer et piloter la force et les moyens de sensibilisation

OS 4



**S'ORIENTER VERS LE « ZÉRO-REJET D'EAU NON TRAITÉE » À ÉCHÉANCE 2045**

**Objectifs opérationnels**

- 4.1. Doter le Pays d'un schéma directeur d'assainissement adapté aux réalités calédonniennes
- 4.2. Améliorer les performances de l'assainissement collectif des eaux usées
- 4.3. Déployer un plan d'amélioration de l'assainissement individuel
- 4.4. Modifier les comportements des usagers pour réduire les effluents
- 4.5. Renforcer et optimiser l'action des services communaux en charge d'assainissement
- 4.6. Définir, rénover et faire appliquer le cadre juridique relatif aux pollutions et aux rejets

OS 5



**METTRE L'EAU AU CENTRE DE TOUS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT À ÉCHÉANCE 2025**

**Objectifs opérationnels**

- 5.1. Planifier les actions d'aménagement et de gestion des eaux en fonction des besoins et usages
- 5.2. Valoriser la ressource dans des démarches d'aménagement durable
- 5.3. Connaître les menaces et les risques liés à l'eau
- 5.4. Se prémunir contre les risques liés à l'eau
- 5.5. Compléter et faire appliquer le cadre juridique sur l'eau

OS 6



**MIEUX MAÎTRISER L'EAU POUR AUGMENTER LA PRODUCTION AGRICOLE LOCALE ET PARVENIR À UN TAUX DE COUVERTURE ALIMENTAIRE DE 50 % À ÉCHÉANCE 2030**

**Objectifs opérationnels**

- 6.1. Connaître l'état et l'évolution des besoins et des ressources dans toutes les zones agricoles
- 6.2. Adapter l'agriculture à l'eau
- 6.3. Adapter l'eau à l'agriculture
- 6.4. Prendre en compte les effets du changement climatique et adapter nos pratiques agricoles
- 6.5. Réduire les impacts de l'agriculture sur la ressource et les milieux
- 6.6. Mettre en cohérence les politiques publiques

## LA PEP : OBJECTIFS TRANSVERSAUX, MOYENS DE LA RÉUSSITE

Pour réussir à atteindre les objectifs de la PEP, des outils techniques doivent être mis en place. Véritables instruments de la réussite, il s'agit de trois objectifs transverses qui concernent tous les acteurs de l'eau :

- ▼ **mettre en place un cadre juridique et une police adaptés** à une politique de l'eau efficace ;
- ▼ **améliorer les connaissances** pour mieux protéger, préserver, planifier, piloter : le plan « Data eau 2021 » ;

▼ **développer les compétences** de tous les acteurs de l'eau pour une meilleure performance : le plan « Compétences eau 2023 ».



Le schéma d'orientation pour une Politique de l'Eau Partagée de la Nouvelle-Calédonie est téléchargeable sur : [davar.gouv.nc](http://davar.gouv.nc)

## LA MISSION INTERSERVICES DE L'EAU (MISE)

La MISE regroupe les services des provinces, de la Nouvelle-Calédonie et des communes, exerçant des missions techniques, règlementaires, juridiques ou financières concernant, ou susceptibles de concerner, les domaines de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques. Des

représentants du monde coutumier issus des conseils d'aires sont également membres de la mission. La MISE est maître d'œuvre de l'élaboration de la Politique de l'Eau Partagée, suivant les orientations fixées par le Comité de l'eau.

## LE COMITÉ DE L'EAU

Le Comité de l'eau, présidé par Jean-Pierre Djaïwé, membre du gouvernement en charge de la politique de l'eau, a été instauré par la Délibération n° 395 en date du 20 février 2019. Il est chargé de piloter les travaux de mise en œuvre de la PEP. **Réuni le 2 octobre dernier, il a décidé d'expérimenter des méthodes participatives de gestion intégrée de l'eau dans trois régions pilotes, pour contribuer au plan d'action de la PEP, et d'organiser le Forum annuel de l'eau, le 26 novembre 2019.**

**Le comité de l'eau est composé de :**

- ▼ **Jean-Pierre Djaïwé**, membre du gouvernement en charge de la politique de l'eau
- ▼ **Philippe Germain**, membre du gouvernement en charge du développement durable
- ▼ **Didier Poidyalwane**, membre du gouvernement en charge des affaires coutumières
- ▼ **Valentine Eurisouké**, membre du gouvernement en charge de la santé
- ▼ **Sonia Backès**, présidente de l'assemblée de la province Sud
- ▼ **Paul Néaoutyine**, président de l'assemblée de la province Nord
- ▼ **Jacques Lalié**, président de l'assemblée des îles Loyauté
- ▼ **Georges Naturel**, président de l'association française des maires de Nouvelle-Calédonie
- ▼ **Robert Xowie**, président de l'association des maires de Nouvelle-Calédonie
- ▼ **Hippolyte Sinewami-Htamumu**, président du Sénat coutumier
- ▼ **Laurent Prévost**, haut-commissaire de la république en Nouvelle-Calédonie
- ▼ **Daniel Cornaille**, président du conseil économique social et environnemental de Nouvelle-Calédonie

# UNE DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE DE CONSTRUCTION ET DE PARTAGE

La politique de l'eau ne doit pas être portée uniquement par les institutions, mais bien par l'ensemble des Calédoniens. C'est la volonté affichée du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, au travers d'une démarche participative qui engage les institutions, les professionnels et acteurs de l'eau ainsi que les populations dans la mise en œuvre de la PEP.

## DES GROUPES DE TRAVAIL INTERINSTITUTIONNELS

La méthode choisie, basée sur une démarche collaborative, vise à parvenir à une gestion intégrée de l'eau, mais aussi et surtout à la déclinaison locale du schéma à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie.

Dans ce cadre et dans un premier temps, la MISE a instauré neuf groupes de travail,

un pour chacun des objectifs stratégiques et objectifs transverses de la PEP. Leur mission est de coordonner les actions, partager les informations et faire en sorte que chacun ne travaille plus de son côté, mais bien en équipe et en convergence suivant les orientations d'un schéma global pour l'eau.

## DES GROUPES D'APPROCHE INTÉGRÉE

Dans un second temps, et parce que l'objectif est de mettre en place des actions concrètes qui répondent aux attentes des populations locales, la MISE a créé des groupes spécifiques dans trois régions pilotes :

### Hienghène

Réunion  
le 18 novembre

### Maré

Réunion  
le 22 novembre

### La Foa-Boulouparis

Réunion  
le 20 novembre

**L'objectif de ces trois groupes est d'examiner, par des méthodes innovantes de gestion participatives les façons de décliner la PEP à l'échelon local.** Il s'agit notamment de voir dans quelle mesure les actions jugées prioritaires peuvent être acceptées, soutenues et mises en œuvre par les populations. Selon les premiers résultats qui seront présentés au Forum, cette approche sera appelée à être élargie dans d'autres contextes calédoniens.



# UNE MÉTHODE PARTICIPATIVE INNOVANTE POUR LA NOUVELLE-CALÉDONIE



**Aux côtés de la MISE, l'IAC (Institut Agronomique Calédonien) et l'IRSTEA (Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture) ont été des acteurs majeurs de la mise en œuvre de cette méthode. Pour ce faire, Nils Ferrand est venu apporter son expertise.**

Chercheur public, **Nils Ferrand** est chef de projet à l'UMR Gestion de l'eau à Montpellier, un groupe de chercheurs, d'ingénieurs et de doctorants de toutes disciplines travaillant sur les questions de gestion intégrée et adaptative de l'eau. Expert auprès d'organismes internationaux, il a participé à 14 projets européens et plus de 40 projets nationaux. Le Pacifique ne lui est pas étranger puisque Nils Ferrand travaille aussi avec l'Australie, les Kiribati, le Vanuatu et d'autres territoires.

## “ **QUEL EST LE BUT DE VOTRE VENUE EN NOUVELLE-CALÉDONIE ?**

**Nils Ferrand :** La DAVAR a fait appel à l'IRSTEA pour examiner comment poursuivre la structuration de la PEP et surtout, préparer les conditions de sa mise en œuvre. Nous avons une expertise dans ce domaine, car c'est un travail que l'on a déjà mené ou menons dans d'autres pays.

## “ **EN QUOI CETTE MÉTHODE EST-ELLE PARTICULIÈRE ?**

**N.F. :** Il s'agit d'engager des acteurs de différents niveaux afin de concevoir ensemble des plans de gestion de l'eau et des territoires. Le forum de 2018 a permis de faire des propositions d'actions et d'échanger sur ces actions. Maintenant on va mettre en œuvre un accompagnement pour créer des stratégies et des plans de gestion de l'eau à l'échelle du territoire. Ce qui est intéressant ici, c'est de discuter de la PEP avec des acteurs locaux pour qu'ils précisent leur vision de la mise en œuvre et évaluer ainsi la perspective future de la mise en œuvre de la PEP à l'échelle du pays. On est dans une perspective de co-construction des solutions.

## “ **COMMENT JUGEZ-VOUS LA SITUATION ?**

**N.F. :** Il y a des caractéristiques culturelles et politiques spécifiques. Il faut tenir compte

des habitudes et des besoins réels des divers groupes locaux. Il y a également des conditions économiques et environnementales particulières. Ainsi, il n'y a pas de grands bassins versants, mais des systèmes de rivières plus limités, relativement indépendants et un grand déséquilibre dans les situations entre Nouméa et la Brousse. Donc, il nous faut mettre les politiques en cohérence avec les réalités locales et accompagner la création d'organisations locales adaptées. Il y a également des enjeux de connaissance et de sensibilisation. ”

## **L'IRSTEA**

IRSTEA, Institut National de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture, est un organisme français de recherche. Au début de l'an prochain l'IRSTEA va fusionner avec l'INRA (Institut national de recherche agronomique) pour devenir l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE). Par le passé, l'IRSTEA a déjà effectué des missions en Nouvelle-Calédonie, notamment avec la province Nord dans le projet du barrage de Pouembout.

# forum de l'eau nc

26 novembre 2019, à la CPS

Décidé et organisé par le Comité de l'eau avec le soutien logistique du service de l'eau de la DAVAR, animateur de la MISE, **le Forum de l'eau a pour but de présenter les résultats de la démarche participative menée dans les communes de Hienghène, la Foa-Boulouparis et Maré. Il s'agira également de faire le point sur les travaux et actions déjà entrepris par la MISE et de partager avec l'ensemble des acteurs de l'eau.**

Ce Forum de l'eau témoigne de la volonté du gouvernement et du comité de l'eau de mettre en œuvre cet ambitieux projet en renforçant les liens entre toutes les collectivités, et toutes les organisations qu'elles soient professionnelles, publiques, privées, coutumières ou associatives, à l'échelle pays, province, locale et individuelle. Le Forum de l'eau 2019 vise en effet à créer du lien et du partage autour de la préservation, de la gestion et de l'accès à l'eau.

## PROGRAMME DU FORUM DE L'EAU MARDI 26 NOVEMBRE 2019, À LA CPS

### MATIN

- 07h30 :  Accueil café
- 08h00 : **Coutume**
- 08h15 : **Discours d'introduction**
- 08h30 : **État d'avancement 2019 de la MISE et de la PEP**
  - Que s'est-il passé depuis le forum 2018 ?
  - Découvrir PROTEGE, les actions prioritaires et les projets pour 2020.
- 10h00 :  Pause
- 10h15 : **Restitution des ateliers participatifs conduits dans les régions pilotes**
  - Témoignages des représentants locaux ;
  - Partage des résultats et méthodes issus des ateliers.
- 12h00 :  Déjeuner dans les jardins de la CPS

### APRÈS-MIDI

- 13h00 : **Discussion sur les méthodes utilisées lors des ateliers participatifs conduits dans les régions pilotes**
  - Perspectives d'adaptation de la PEP, organisation des acteurs locaux, mobilisation des ressources locales, mise en cohérence avec la PEP Pays.
- 14h00 : **Proposition d'une méthode de mise en œuvre de la PEP au cours de l'année 2020**
  - Objectifs & étapes, rôle des acteurs, participation au suivi-évaluation.
- 15h00 :  Pause
- 15h15 : **Actualité sur l'eau en Nouvelle-Calédonie**
- 16h30 : **Clôture**

# PEPnc

Schéma d'orientation pour une  
politique de l'eau partagée  
de la Nouvelle-Calédonie



GOUVERNEMENT DE LA  
**NOUVELLE  
CALÉDONIE**



Pacific  
Community  
Communauté  
du Pacifique



Financé par  
l'Union européenne



INSTITUT AGRONOMIQUE  
NÉO-CALÉDONIEN



SCIENCE & IMPACT



Contact Presse :  
Flore Vignoles  
**79 40 60**  
[fllore.vignoles@comandko.nc](mailto:fllore.vignoles@comandko.nc)